



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

**Berne, le 4 mars 2010**

---

### Discussion entre l'UTP, les communes et les villes

**Dans une discussion ouverte et concrète, l'Union des transports publics (UTP), l'Association des communes suisses (ACS) et l'Union des villes suisses (UVS) ont débattu des différents points de vue concernant les effets des mesures tarifaires 2010 (valables dès le 12.12.2010) sur la carte journalière pour les communes, et ont également déjà convenu d'une prochaine discussion.**

Les mesures tarifaires au 12 décembre 2010 décidées en janvier par les entreprises des transports publics touchent également la carte journalière pour les communes. Outre une augmentation de prix, la durée de validité a également été adaptée: la carte journalière pour les communes doit être valable seulement dès 9 heures durant la semaine et reste valable sans limite le week-end.

À ce sujet, de nombreuses communes et villes ont adressé à l'UTP une requête demandant l'abandon de cette limitation dans le temps. Ceci parce qu'elle lancerait un mauvais signal en matière de politique des transports, de l'environnement et régionale, et parce que l'offre ne correspondrait plus aux besoins.

Dans une discussion ouverte, les représentants des deux associations de communes ont rencontré aujourd'hui l'Union des transports publics. Les représentants de l'UTP et des CFF ont fait preuve de compréhension pour les objections des communes et des villes, mais ils ont également expliqué de leur côté que la carte journalière pour les communes cannibalise les cartes journalières normales au niveau du prix et qu'elle ne remplit plus que subsidiairement sa fonction initiale d'amener de nouveaux clients aux TP.

Les participants à la discussion ont convenu de procéder à une évaluation en profondeur du prix, du rayon de validité et du système de distribution de la carte journalière pour les communes au cours d'une prochaine discussion. Ces réflexions seront probablement également déjà au menu des discussions prévues avec le surveillant des prix concernant les mesures tarifaires actuelles.

#### Participants à la discussion:

Peter Vollmer, directeur de l'UTP

Vincent Ducrot, président de la «Commission voyageurs», CFF Voyageurs

M. le Conseiller aux États Hannes Germann, président de l'Association des communes suisses

Ulrich König, directeur de l'Association des communes suisses

Martin Tschirren, directeur suppléant de l'Union des villes suisses

#### **Pour plus d'informations:**

Roger Baumann, communication UTP

031 359 23 15/079 270 10 00

Ulrich König, directeur ACS

031 858 31 18 / 079 770 42 37

Martin Tschirren, directeur suppl. UVS

076 561 16 52